

## LE CESE REMET LE TRAVAIL EN QUESTION



**Souffrance au travail, sens du travail, adaptation du travail au changement climatique sont des questionnements parmi d'autres sur le travail aujourd'hui. Le CESE partage des pistes de réflexion dans une résolution.**

Fin juin 2023, le [CESE](#) (Conseil économique sociale et environnemental) a adopté à l'unanimité une résolution sur le « travail en questions ».

Remarque : cette résolution a été présentée par les rapporteuses Cécile Gondard-Lalanne (Groupe Alternatives sociales et écologiques) et Elisabeth Tome-Gertheinrichs (Groupe Entreprises) au nom de la Commission Travail et emploi présidée par Sophie Thiéry (groupe CFDT) et a été adoptée à l'unanimité avec 119 voix pour.

Le CESE constate que « des transformations profondes bouleversent la nature et les organisations de travail : dérèglements climatiques, pénurie des ressources et de l'énergie, ruptures technologiques (numérisation et intelligence artificielle) et vieillissement de la population active ». Parallèlement, le sens du travail est questionné et « une amélioration significative des conditions de travail est attendue à très court terme pour faire face aux difficultés de recrutement dans certains métiers et au défi du maintien dans l'emploi des seniors, dans le privé comme dans le public ». Ces observations montrent la nécessité d'une réflexion sur le travail.

Le Conseil a choisi plusieurs axes stratégiques pour lesquels il a synthétisé les principaux points de consensus et les pistes pour de futurs débats.

## **Repenser les organisations de travail**

Sur l'organisation du travail, des évolutions récentes sont observées : au niveau technique, la diffusion du télétravail, et le développement du numérique et de l'intelligence artificielle, mais aussi un travail plus complexe avec des chaînes de sous-traitance allongées, et parfois une intensification du travail avec des conditions de travail dégradées et une « perte de sens ». Or, les organisations de travail doivent permettre de limiter la pénibilité au travail et de « participer à la transformation des situations de travail afin de tenir les engagements de lutte contre les dérèglements climatiques ».

Pour atteindre cet objectif, le conseil recommande, entre autres de :

- Choisir les bons moyens pour viser une meilleure conciliation des temps de vie avec les bons outils (semaine de 4 jours ? télétravail ?) avec une meilleure prévention des RPS ;
- Considérer pour le travail les risques et les opportunités en lien avec l'IA ;
- Renouveler les pratiques managériales en développant la responsabilisation, la confiance, l'autonomie et le temps laissé à la relation à autrui qui donnent du sens à l'engagement au travail.

## **Se préparer à une évolution des métiers**

Ces dernières années est apparue dans le débat public la question du sens du travail, notamment par rapport aux enjeux écologiques, mais également par rapport à la valeur humaine ou sociale et à l'aspect « essentiel » des métiers (pendant la crise sanitaire). Pour le CESE, « les métiers de demain devront répondre aux besoins d'une économie plus sobre et compatible avec les impératifs écologiques. ». Mais cela doit se faire en évaluant l'impact de ces mutations sur les activités et les emplois. Il est important d'anticiper dès aujourd'hui pour garantir une employabilité de tous, avec la possibilité de développer de nouvelles compétences pour ouvrir d'éventuelles possibilités de reconversion de carrière.

## **Améliorer l'effectivité du dialogue social**

Sur la représentation du personnel, le CESE constate que les instances sont aujourd'hui « trop éloignées des situations de travail », alors que la négociation collective sur les conditions de travail est essentielle. Se pose donc la question de comment renforcer le dialogue social sur ce sujet, voire de comment « faire progresser la démocratie dans les entreprises et les administrations ». Par ailleurs, certains travailleurs sont aujourd'hui moins bien représentés (ex. : intérim, sous-traitants, nouvelles formes de travail indépendant). Un autre enjeu est donc d'assurer une couverture identique de tous les travailleurs en termes de dialogue social.

Le CESE rejoint aussi d'autres réflexions puisqu'il appelle un développement du dialogue professionnel et de l'écoute des salariés dans des espaces de discussion rénovés sur les organisations de travail.